



Pour vous aider
à construire
votre projet...



- BO Circulaire n° 93/118 du 17/02/93

... Il revient à l'école de fournir aux enfants, futurs citoyens, l'occasion de découvrir l'importance de l'environnement, en commençant par l'environnement proche puis en l'élargissant progressivement.

Les classes d'environnement doivent permettre aux enfants de connaître et de respecter la nature. l'essentiel est d'éveiller leur intérêt et leur curiosité pour celle-ci, de leur donner le goût d'observer et d'interroger, de développer chez eux le sentiment que les paysages, les animaux et les plantes ne constituent pas un acquis immuable et peuvent se trouver menacés par les activités humaines.

Au niveau de l'école primaire, l'initiation à l'environnement revêt un caractère concret, allant de la découverte émotionnelle des beautés naturelles pour les enfants du cycle des apprentissages premiers, jusqu'à l'enquête méthodiquement préparée et exploitée en fin de cycle des approfondissements.

La réflexion sur l'environnement prend appui sur plusieurs disciplines: géographie, histoire, sciences et technologie, éducation physique et sportive notamment, en utilisant des notions acquises dans le cadre de celles-ci. En retour, elle permet de situer ces disciplines dans de nouvelles perspectives. Elle débouche naturellement sur l'éducation civique au travers de l'idée de responsabilité.

- BO Circulaire n° 99/136 du 21/09/1999: Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

...Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des œuvres originales... Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant à la réalité... La pratique d'activités physiques et sportives variées permet d'éprouver ses capacités et de conquérir une plus grande aisance corporelle et une plus grande confiance en soi...

Elles tendent à compenser les inégalités sociales et culturelles en permettant la découverte, par tous les enfants, d'autres modes de vie, de culture différentes, contribuant ainsi à l'éducation à la citoyenneté. Un moment de vie collective partagé avec l'ensemble de la classe n'est jamais banal dans l'expérience sociale d'un enfant...

Elles constituent enfin des occasions propices à l'apprentissage de la vie collective et à l'instauration de relations, entre adultes et enfants, différentes de celles de la classe.

...Chaque sortie, quelle qu'en soit la durée, nourrit un projet d'apprentissages, souvent pluridisciplinaire...

...Dans tous les cas, l'accent sera mis sur les aspects transversaux des apprentissages:

- développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, du respect de l'autre, de son travail, de l'environnement et du patrimoine;*
- acquisition ou perfectionnement de méthodes de travail, (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentations graphiques...);*
- recours fréquent à la communication orale: le questionnement, l'expression et l'écoute seront particulièrement sollicités chez les enfants par les nombreuses situations d'échange mises en place dans les activités quotidiennes...*

- BO Circulaire n°2004-110 du 8/07/2004 parue au BO n° 28 du 15/07/2004: Généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable.

...L'étude de l'environnement doit donc se placer dans la perspective du développement durable, défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »...

...La prise de conscience des questions environnementales, économiques, socioculturelles doit, sans catastrophisme mais avec lucidité, les aider à mieux percevoir l'interdépendance des sociétés humaines avec l'ensemble du système planétaire et la nécessité pour tous d'adopter des comportements propices à la gestion durable de celui-ci ainsi qu'au développement d'une solidarité mondiale... Les sorties scolaires sous toutes leurs formes, (y compris les classes de mer, de neige, les classes vertes...) constituent dans cette optique un cadre particulièrement favorable...

Préparation de la rentrée 2009

NOR : MENE0911464C
RLR : 520-0
circulaire n° 2009-068 du 20-5-2009
MEN - DGESCO

Introduction

L'année scolaire 2008-2009 a vu la mise en oeuvre de réformes majeures, en particulier l'entrée en vigueur de nouveaux programmes pour l'école primaire et la mise en place de l'aide personnalisée, qui vient s'ajouter aux dispositifs existants d'aide aux élèves. Les évaluations en CE1 et CM2 complètent cette réforme en apportant au maître l'outil de référence indispensable à l'appréciation des connaissances et des compétences de ses élèves.

L'année scolaire 2009-2010 sera marquée par la mise en oeuvre de la réforme de la voie professionnelle et l'extension des mesures d'accompagnement individualisé : consolidation de l'aide personnalisée à l'école, de l'accompagnement éducatif au collège, des stages d'anglais au lycée, des nouveaux services personnalisés d'orientation, installation des dispositifs d'aide personnalisée et des passerelles au lycée professionnel.

Répondre aux enjeux de la société, développer le service public de l'éducation, donner une chance de réussite à tous les élèves : tels sont les grands axes d'action du ministère de l'Éducation nationale, déclinés **en 15 priorités dans la présente circulaire de rentrée :**

- **Rendre ses lettres de noblesse à la voie professionnelle**
- **Améliorer la pratique des langues vivantes**
- **Poursuivre la généralisation de l'éducation au développement durable**
- **Développer l'accès aux technologies numériques éducatives et favoriser leur usage**
- **Lutter contre la violence et les discriminations**
- **Aider les élèves à prendre en charge leur santé**
- **Permettre aux élèves de mieux choisir leur orientation**
- **Apprécier l'acquisition des connaissances et des compétences**
- **Offrir aux élèves et à leurs parents de nouveaux services éducatifs**
- **Donner toute sa place à l'éducation artistique et culturelle**
- **Améliorer la scolarisation des élèves handicapés**
- **Améliorer l'accès à une formation diplômante pour les élèves en grande difficulté**
- **Assurer la réussite scolaire des élèves socialement défavorisés**
- **Prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire**
- **Associer les parents d'élèves à la réussite**

Principales priorités concernant l'accueil des classes au centre de la Charente :

Poursuivre la généralisation de l'éducation au développement durable

En s'appuyant sur les enseignements disciplinaires, l'éducation au développement durable traite des interactions entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. Cette éducation transversale contribue ainsi à la formation du citoyen responsable du XXIème siècle.

Le développement durable dans les programmes d'enseignement

Depuis la rentrée 2004, l'éducation au développement durable fait partie intégrante de la formation initiale de l'élève, de l'école primaire au lycée. Depuis 2007, elle est entrée dans sa seconde phase de généralisation. Les nouveaux programmes de l'école primaire, ainsi que les nouveaux programmes du collège et des lycées professionnels, qui entrent en vigueur à partir de la rentrée 2009, accordent une place importante à l'éducation au développement durable.

La formation à l'éducation au développement durable

Au niveau national, le forum organisé par le centre régional de documentation pédagogique d'Amiens, pôle national de ressources pédagogiques pour l'éducation au développement durable, devient un rendez-vous annuel du programme national de pilotage.

Au niveau académique, l'offre de formation doit continuer à augmenter régulièrement, en particulier sous forme interdisciplinaire et multisectorielle, de manière à assurer la formation commune des enseignants et des personnels techniques et d'encadrement. Le rôle des coordonnateurs académiques est réaffirmé.

La démarche E3D (établissements en démarche de développement durable)

Il faut encourager les écoles et les établissements scolaires à mettre en oeuvre la démarche E3D. Autour d'un thème fédérateur (les énergies, les transports, la santé et un aménagement local par exemple), les établissements concernés s'engagent sur la durée dans une démarche qui combine les enseignements, la vie scolaire, la gestion et l'intendance, et une nécessaire ouverture sur l'extérieur.

L'intégration aux projets d'établissement d'actions ou de dispositifs de développement durable sera elle aussi soutenue.

« L'école agit pour le développement durable »

L'opération « L'École agit pour le développement durable » offre un outil privilégié de mobilisation des équipes pédagogiques autour des problématiques liées au développement durable. L'appel à projets, conduisant à une remise de prix au terme d'une sélection nationale, permet de valoriser le travail mené dans les écoles et dans les établissements, ainsi que le partage d'expériences. L'opération est reconduite pour l'année scolaire 2009-2010.

Développer l'accès aux technologies numériques éducatives et favoriser leur usage

Les technologies de l'information et de la communication permettent désormais aux élèves d'accéder à de nouvelles ressources éducatives, et aux professeurs de disposer de nouveaux moyens susceptibles d'améliorer les apprentissages. Elles permettent également de renforcer les liens entre l'institution scolaire et les parents.

Aider les élèves à prendre en charge leur santé

Il appartient à l'École de lutter contre les nouveaux risques sanitaires, en mettant en oeuvre l'apprentissage des règles élémentaires d'hygiène, notamment face aux risques épidémiques, en aidant les élèves à prendre en charge leur santé. Les projets d'école doivent comporter un volet d'éducation à la santé ; tout établissement est chargé de définir, au sein de son comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, un programme d'actions organisé autour des thématiques suivantes.

L'éducation à la nutrition

L'éducation à la nutrition permet de développer des projets en lien avec les enseignements et d'aborder l'éducation à la consommation et au goût. Son objectif est également de mieux informer les élèves pour prévenir le surpoids et l'obésité précoces. En appui à cette démarche globale, le programme de distribution de fruits « un fruit à la récré » est reconduit en 2009-2010 dans les écoles maternelles et élémentaires, en partenariat avec le ministère chargé de l'agriculture.

La pratique régulière de l'activité physique

L'éducation physique et sportive (E.P.S.) contribue de façon efficace à l'éducation et à la promotion de la santé. Les pratiques physiques constituent en particulier un excellent moyen de lutter contre la sédentarité et de limiter la surcharge pondérale des élèves.

Par ailleurs, les activités sportives proposées dans le cadre de l'accompagnement éducatif, prolongent les enseignements obligatoires d'E.P.S. et offrent aux élèves un temps supplémentaire de pratique sportive.

La formation aux premiers secours

L'apprentissage des gestes de premiers secours est obligatoire pendant la scolarité. La formation « Apprendre à porter secours », commencée à l'école, se poursuit au collège jusqu'à l'obtention du certificat « Prévention et secours civiques de niveau 1 ». Au lycée professionnel, les élèves bénéficient de la formation « Sauvetage, secourisme du travail ».

Donner toute sa place à l'éducation artistique et culturelle

Toutes les écoles et tous les établissements doivent avoir intégré à leur projet d'établissement l'éducation artistique et culturelle, comprenant la pratique artistique mais aussi l'histoire des arts. En outre, les classes à projet artistique et culturel, les ateliers artistiques, les chorales scolaires, ainsi que les classes à horaire aménagé doivent être développés.

Des classes ouvertes sur l'art et la culture

D'une manière générale, il est nécessaire de permettre à tous les élèves d'entrer en contact avec les artistes et les oeuvres et de fréquenter les institutions culturelles. Il importe de prévoir les conditions d'une pratique artistique de qualité

L'histoire des arts dans les programmes d'enseignement

Cet intérêt pour l'éducation artistique se traduit par sa place accrue dans les programmes d'enseignement. À l'école élémentaire, l'histoire des arts est inscrite dans les programmes, principalement au cycle des approfondissements

Quelques exemples des objectifs et compétences mis en œuvre à l'occasion des séjours en classe environnement au centre de la Charente à Saint Lary, cycle 2.

Généralités :

« Le cycle des apprentissages fondamentaux commencent au cours de la grande section de l'école maternelle et se poursuit dans les deux premières années de l'école élémentaire... »

L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la langue française, la connaissance et la compréhension des nombres, de leur écriture chiffrée et le calcul sur de petites quantités constituent les objectifs prioritaires du CP et du CE1. L'éducation physique et sportive occupe une place importante dans les activités scolaires de ce cycle. La première pratique scientifique, les premières réflexions historiques et civiques garantissent une indispensable ouverture sur le monde et la construction d'une culture commune à tous les élèves. L'éducation artistique repose sur une pratique favorisant l'expression des élèves et sur le contact direct avec des œuvres dans la perspective d'une première initiation à l'histoire des arts.

Compétence 1 : maîtrise de la langue française.

- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne : les règles de vie du centre envoyées au préalable, les consignes pour les douches, le ramassage du linge, les emplois du temps, les panneaux d'expo à la chèvrerie, au musée d'Ancizan...
- s'exprimer clairement à l'oral : participation aux réunions de délégués, lecture de textes écrits après une visite, une enquête, une sortie...
- écrire de manière autonome et soignée un texte de 5 à 10 lignes : compte rendu de journée, résumé d'une visite, carnets de « voyages », création de panneaux informatifs, courriers...
- copier un texte court : prendre des informations au cours d'une visite pour les transmettre au reste du groupe classe, répondre à un questionnaire ciblé, jouer au journaliste...

En liaison avec la compétence 4 : maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication.

- Commencer à s'appropriier un environnement numérique : écriture au clavier, utilisation du traitement de texte, utilisation de la messagerie avec l'aide de l'adulte pour communiquer avec les familles, l'école...

Compétence 3 : principaux éléments de mathématiques, culture scientifique et technologique.

=> résoudre des problèmes très simples en utilisant les nombres entiers naturels inférieurs à 1000, les opérations (addition, soustraction et multiplication), en utilisant les unités usuelles de mesures : la gestion de l'argent de poche, le coût des séjours et la comparaison entre les tarifs hôtels-résidences-gîtes-campings, la durée du trajet et les distances...

- utiliser d'autres représentations comme les tableaux, graphiques : météo, pluviométrie, lecture de graphiques liés au tourisme...
- être précis et soigneux dans les tracés : utilisation de plans de cartes simplifiées et repérages d'itinéraires, estimer la distance parcourue ou la durée d'un déplacement...

=> observer et décrire pour mener des investigations : démarche scientifique applicable dans les projets des classes ; les animaux à la sortie de l'hiver, la fabrication du fromage, la construction d'un moulin à eau, le cycle de l'eau, réalisation de maquettes, lecture de paysages...

Compétence 5 : la culture humaniste.

- distinguer le passé récent du passé plus éloigné : comparaison entre le mode de vie des enfants issus de familles charentaises avec celui des enfants « grandissant » en milieu montagnard, (école, loisirs, coutumes...), visiter le musée des traditions populaires d'Ancizan et faire le point sur le quotidien des personnes vivant à cette époque là dans des registres courants : linge et lessive, cuisine et habitat, métiers et loisirs d'autrefois, traditions des fêtes et des foires, échanges avec l'Espagne, rencontrer des personnes ressources au centre ou à l'extérieur...
- s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume : profiter du temps « scolaire » plus long pendant le séjour environnement et des compétences des animateurs pour exploiter diverses formes d'expression rendant compte des travaux des classes qui seront présentés au retour mais aussi pour permettre aux enfants de « visualiser » leur séjour et de s'imprégner des paysages, des événements vécus ensemble avec les adultes.

Compétence 6 : les compétences sociales et civiques.

- respecter les autres et les règles de la vie collective, appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec les camarades, avec les adultes : comprendre et appliquer les règles de vie du centre, participer aux réunions de délégués organisées entre les classes présentes, partager les jeux et les espaces, respecter les horaires de repos et de repas, respecter les adultes autres que l'enseignant de la classe dans le centre, notamment dans la salle à manger avec les personnels et à l'extérieur lors de visites, s'évaluer pendant le séjour avec les outils du centre, (je suis capable de)...
- participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication : respecter la prise de parole lors des réunions avec les délégués, apprendre à échanger au niveau des temps de repas en respectant une certaine tenue à table...

Compétence 7 : l'autonomie et l'initiative.

- appliquer des règles élémentaires d'hygiène : développer une attitude autonome vis-à-vis de l'hygiène corporelle, apprendre à se laver seul, à trier et ranger son linge ; viser une autonomie dans la prise régulière de médicaments mais aussi dans le recours aux soins sanitaires ponctuels, comprendre l'importance du petit déjeuner dans une journée de randonnée, goûter aux plats et manger sans gaspiller, gérer son organisme et prendre le temps d'aller aux toilettes, même pendant les sorties...
- échanger, questionner, justifier un point de vue : pendant les visites ou les interventions de personnels extérieurs, les mettre en situation de participation active en les confrontant à des sujets adaptés à leurs préoccupations, (protection des animaux, des paysages, problèmes de citoyenneté)...
- travailler en groupe, s'engager dans un projet : savoir établir un choix dans un inventaire de recherches, accepter de travailler sur un thème et aller jusqu'au bout soit par une information orale retour au grand groupe, soit par un panneau informatif, soit par une maquette explicative...
- maîtriser quelques conduites motrices, se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée : apprendre à marcher en montagne, sur un terrain avec dénivelée, avec des chaussures et un équipement adaptés, gérer son effort, gérer son eau sur une journée et gérer aussi son sac à dos, (prévoir des vêtements chauds, imperméables, emporter « sa ventoline », son appareil photos, son carnet de terrain...), préparer la sortie pour en connaître la durée, les difficultés, les sites à voir, éventuellement visualiser le parcours sur une carte ou du point de départ, visualiser les lieux vers lesquels on va se rendre ; faire de l'escalade sur un rocher école, du vtc sur un circuit sécurisé...

Les programmes présentés sur le BO n° 3 du 19 juin 2008 : Quelques exemples des objectifs et compétences mis en œuvre à l'occasion des séjours de classes environnement cycle 3.

Objectifs et compétences dans le domaine de la maîtrise de la langue française: dire, lire, écrire. (Cf/Compétence 1).

Maîtrise du langage et de la langue française:

« Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les autres disciplines : les sciences, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts.»

Compétences applicables aux séjours:

- Prendre la parole en public, formuler des questions, s'interroger sur le sens des énoncés, formuler une interprétation et la confronter à d'autres...
- Lire et utiliser tout texte scolaire relatif aux diverses activités de la classe, savoir consulter des documents...
- Copier rapidement un texte, rédiger un compte rendu rapide, utiliser un carnet de terrain...
- Choisir un livre, un journal, un article dans une BCD, une bibliothèque ou une librairie, en fonction du but recherché; lecture de contes, poésies, nouvelles de la littérature jeunesse... mémorisation de textes, projet théâtre, « le lire » sous toutes ses formes. Comprendre des textes informatifs et documentaires...
- rédiger : les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, en utilisant le vocabulaire acquis ... (courriers aux parents, à l'école, aux élus, etc...)

Les langues régionales : (Cf/Compétence 2).

- Découvrir des langues régionales : chants bigourdans, basques, espagnols...

Objectifs et compétences relatives aux disciplines scientifiques (Cf/Compétence 3).

En mathématiques : *la résolution de problèmes est au centre des activités mathématiques: travail sur les nombres entiers et décimaux, calcul sur ces nombres, approche des fractions, objets du plan, de l'espace et propriétés, mesures de quelques grandeurs.*

- Apprentissage de la formulation plus rigoureuse des raisonnements, argumentation et preuve;
- Maîtrise des techniques opératoires usuelles, calcul mental et utilisation raisonnée des outils comme la calculatrice....
- Gestion des données : « lire, construire, interpréter quelques schémas simples, tableaux, diagrammes, graphiques, notions d'échelle, proportionnalité ».
- Espace et géométrie : connaissance des unités de mesures usuelles et conversion, système métrique et unités de mesure des durées.

Culture scientifique et technologique: *« Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, d'agir sur lui et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine... »*

L'éducation à l'environnement et au développement durable est transdisciplinaire, elle s'appuie sur l'étude des thèmes suivants : *mode de nutrition des végétaux verts, rôle et place des êtres vivants ; notions de chaînes et réseaux alimentaires, adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu, trajet et transformation de l'eau dans la nature, la qualité de l'eau, les déchets : réduction et recyclage...les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures...*

Diverses formes : expérimentation directe, réalisation matérielle, recherche sur les documents, enquêtes et visites.

Compétences : savoir questionner, échanger, expérimenter, comparer les résultats, varier les écrits : textes à statut documentaire, à statut scientifique, textes valant pour savoirs.

Utiliser des instruments d'observation et de mesure, utiliser des documents, le traitement de texte et en particulier la messagerie électronique, mais aussi tenue d'un carnet d'observations ou cahier d'expériences
Sensibiliser les enfants aux différents débats et mesures occasionnés par le Grenelle de l'environnement, l'Agenda 21...

=> Au centre : travail sur l'eau, les déchets, l'adaptation des animaux au froid, les énergies, les objets mécaniques avec transmission de mouvement, (Centrale EDF, moulin...), l'hygiène et la santé pendant les activités sportives, etc...

Objectifs et compétences relatives à la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (Cf/Compétence 4) :

- Utiliser les TICE pour mettre en forme des écrits, traitement de texte, recherches sur internet, pour communiquer, (parents, écoles, correspondants)...

Objectifs et compétences en culture humaniste (Cf/Compétence 5) :

La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts.

« L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. »

- comprendre la *spécificité de l'histoire*, notion de déroulement chronologique, connaissances par périodes d'événements et de personnages significatifs.

=> Au centre : histoires et traditions pyrénéennes, l'histoire du ski, les peuplements des vallées espagnoles et françaises, utilisation des monographies de la vallée...

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leur territoire... Il contribue avec celui de science, à l'éducation au développement durable. »

Lecture de paysages et représentation de l'espace, principaux caractères du relief, de l'hydrographie, étude de cartes, nommer et comprendre les espaces dans lesquels l'enfant vit, notion de transformation par l'homme; le monde, l'Europe, la France... mise en valeur des notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention.

=> Au centre : le paysage de vallée, les transformations des paysages sur les 50 dernières années, développement du tourisme et des stations, aménagements des pistes, ouverture vers l'Espagne, économie liée au tourisme, thermalisme ou l'eau dans tous ses états, emplois d'été et d'hiver...

L'étude de l'histoire s'effectue dans l'ordre chronologique par l'usage du récit et l'observation de quelques documents patrimoniaux.

- connaissances par périodes d'événements et de personnages significatifs.

=> au centre : histoires et traditions pyrénéennes, l'histoire du ski, les peuplements des vallées espagnoles et françaises, chemins de St Jacques, habitats préhistoriques de proximité, (Gargas, La Bastide), utilisation des monographies de la vallée, ...

Pratiques artistiques et histoire des arts : « La sensibilité artistique et les capacités d'expression des élèves sont développées par les pratiques artistiques mais également par la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts.

- L'enseignement des arts visuels, (arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques), favorise l'expression et la création.

- L'éducation musicale s'appuie sur des pratiques concernant la voix et l'écoute.

- L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; En relation avec d'autres enseignements, elle aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures

Quelques exemples de compétences à développer au centre :

Observer l'architecture locale, (architecture religieuse des églises de montagnes, tours de guet, petits châteaux et moulins de montagne...),

Pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et graphiques, en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques.

Apprendre des chants, chanter en chorale, repérer des éléments musicaux caractéristiques, réemployer des savoirs dans une chorégraphie...

Pratiquer le théâtre, l'expression corporelle, créations poétiques et création de fresques,

Objectifs et compétences sociales et civiques : vivre ensemble **(Cf/Compétence 6).**

« L'éducation civique doit permettre à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école... ce n'est pas, en priorité, l'acquisition d'un savoir, mais l'apprentissage pratique d'un comportement. Ce domaine n'est donc pas lié à un enseignement mais à tous »...

Compétences à acquérir: prendre part à l'élaboration des règles de vie de la classe, de l'école, ou de la structure collective dans laquelle on va vivre, participer à la vie de la classe, de l'école, connaître les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité, respecter les autres, accepter les différences, avoir conscience de notre responsabilité à l'égard de l'environnement, connaître le rôle des élus municipaux...

=> au centre, participer aux réunions des délégués, gérer les animations collectives, partager les espaces et les jeux, appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons, enrichir les règles de vie, respecter les adultes qui ont des statuts différents...

Objectifs et compétences en éducation physique et sportive. **(Cf/Compétence 7) :**

L'éducation physique et sportive vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé... à l'éducation à la sécurité et éduque à la responsabilité et à l'autonomie : respect des règles, respect de soi et d'autrui...

Exemples de compétences mises en œuvre au centre :

- adapter ses déplacements à différents types d'environnements dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre : grimper, (escalade), glisser, slalomer, (ski), rouler, (VTC)...

- s'orienter : jeux de pistes, lecture de cartes...

- pratiquer des tournois sportifs, jouer et arbitrer, initier des camarades à des jeux nouveaux, associer activités sportives et jeux d'échecs...

- créer des spectacles : mime, chorégraphie, cirque, pratique des danses traditionnelles, présentation d'enchaînements gymniques, (acrosport).

- respecter les règles d'hygiène de vie, (changer de linge de corps, bien se laver sous la douche, gérer son armoire...)



Les projets du centre



« *Les classes de découverte contribuent au développement de l'enfant dans toutes ses composantes corporelles, affectives, intellectuelles, sociale* » (Cir. sept. 82)

« *Les sorties scolaires illustrent l'intérêt et la diversité des manières d'apprendre qui font une part prépondérante à l'activité des élèves sollicités aussi bien sur les plans social moteur, sensible que cognitif* » (Cir. Sept. 99)

« *Le concept de développement durable prend en compte trois domaines du développement des sociétés humaines ...il s'agit d'aboutir à un développement « économiquement viable », (satisfaction des besoins humains), « socialement équitable », (solidarité entre les sociétés), et « écologiquement reproductible »... il fait appel au principe de solidarité entre les sociétés actuelles, (thématique des relations nord-sud, par exemple), d'une part, entre les générations présentes et futures, d'autre part.* » (EEDD définitions et enjeux, MEN, publié le 23/01/06)

« *L'apprentissage de la civilité et de la responsabilité : Apprendre à vivre ensemble repose sur le respect des règles de la vie collective* » (Cir rentrée 2007, 9.01.07)

« *La culture humaniste contribue ainsi au développement personnel de l'élève, à son ouverture culturelle et à sa capacité à réfléchir sur les enjeux du monde contemporain.* » (Cir 6.07.07)

L'équipe éducative doit permettre l'épanouissement de l'enfant, le centre étant un lieu privilégié, un véritable « détour pédagogique » dans une scolarité, d'expérimentations, de découvertes, de prise d'initiatives, et de constructions en travaillant sur ces notions de solidarité, de respect et de citoyenneté.

>>> **Objectif éducatif général de nos classes Environnement :**

Faire de nos séjours des moments privilégiés d'Education et de Citoyenneté.

Objectifs spécifiques:

Confronter l'enfant à des situations éducatives motivantes, variées, nombreuses qui participeront à :

- la cohérence des apprentissages scolaires, (en liaison avec les 7 compétences énumérées dans le socle commun,
- la construction de sa personnalité,
- l'acquisition d'une autonomie, (hygiène, de santé, projets individuels et collectifs,...)
- l'apprentissage de la vie sociale par la confrontation aux notions de démocratie, liberté, tolérance, et solidarité.
- l'éveil de sa conscience de citoyen, notamment face à sa responsabilité vis à vis de l'environnement proche, du nouvel environnement découvert pendant son séjour et plus particulièrement, de l'environnement national, européen et mondial.

Objectif d'attitudes:

Apprendre à vivre d'autres moments que ceux définis sur le temps de classe ordinaire en :

- vivant avec d'autres adultes que sa famille, en respectant leur travail, leur statut et en acceptant leurs règles de vie.
- élaborant des règles de vie collective, en les discutant, en les respectant et en les évaluant, (voir réunion des délégués).
- étant capable de gérer son matériel, son hygiène, son alimentation et sa santé.
- accomplissant les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal (notion de sécurité).

Apprendre à respecter les règles de vie développées par et pour l'éducation à l'environnement, en ayant le souci de la notion de développement durable.

Objectif de prise en compte des valeurs:

Apprendre à respecter l'individu, le groupe, l'humain en :

- vivant ensemble, « tout simplement »

Apprendre à respecter le milieu, les milieux, l'environnement en :

- modifiant son comportement dans des situations de confrontation directe au milieu,
- prenant conscience des choix qui peuvent être faits et en se positionnant en qualité de citoyen,
- prenant des responsabilités face à l'environnement nouveau et en anticipant sur les solutions concernant son milieu d'origine.
- comprenant que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures.

| METHODES | MOYENS |
|--|--|
| <p><u>Informer</u> les enseignants des « possibles » du centre d'accueil: Informer les enfants avant le séjour.</p> | <p>communications diverses: téléphone, Diffusion de plaquettes, organisation de réunions, télécopies, internet.</p> |
| <p>S'appuyer sur <u>l'équipe éducative</u> du centre : équipe d'animation, personnel technique</p> | <p>Présentation des personnels et de leurs responsabilités dès l'arrivée sur place, avec l'implication de ces derniers dans le projet éducatif; Prise de connaissance des règles de vie communes à tous les séjours, affichage de ces règles.</p> |
| <p>Mettre en <u>confiance</u> les enfants :</p> | <p>«<i>Dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit</i>», donner la parole Organiser la vie dans le centre: dortoirs par unités de classe, proximité des chambres des enseignants, animateurs de référence, présence rassurante de l'assistante sanitaire.</p> |
| <p>S'appuyer sur les <u>partenaires extérieurs</u> : Moniteurs de ski de l'ESF, animateurs du Bureau des guides, Gardes du Parc...</p> | <p>Présentation des acteurs du séjour: mise en place de temps, d'échanges avant l'activité pour expliquer, à la fin du séjour pour évaluer, sans omettre des moments de régulation pendant le séjour.</p> |
| <p>Développer l'axe de <u>communication</u> entre les enfants du séjour et entre les adultes et les enfants.</p> | <p>Elaboration des <u>règles de vie du séjour</u> avec les enfants présents par le biais de réunions avec les représentants des classes et un référent adulte: notion de régulation. Connaissance du <u>contrat minimum</u> en matières d'hygiène, de rythme de vie: toilette, linge, alimentation, sommeil: mise en place de rituel quotidien rassurant</p> |
| <p><u>Personnaliser</u> chaque séjour et chaque classe reçue:</p> | <p>Partir des projets envoyés avant les séjours et de l'enquête d'arrivée pour répondre au mieux à la demande des classes, mettre l'accent sur l'accueil, l'écoute.</p> |
| <p>Créer <u>une dynamique</u> entre les classes:</p> | <p>Encourager les échanges avant les séjours, mais aussi après; <u>Organisation réfléchie de la vie quotidienne</u>: préparation de repas à thèmes avec des jeux mélangeant progressivement les enfants, propositions de veillées originales mélangeant les enfants, répondant aux besoins de jeux, de surprises; création de spectacles pour le retour</p> |
| <p>Faire découvrir les <u>plaisirs</u> de la vie dans une collectivité:</p> | <p>Créer des situations pour développer les notions d'amitié, d'entraide, de solidarité et dépasser les contraintes.</p> |
| <p>S'appuyer sur des <u>documents d'évaluation</u> qui permettent à l'enfant de <u>s'exprimer</u> et de <u>se situer</u></p> | <p>Présentation du livret spécifique du centre, adapté au séjour et réactualisé régulièrement avec les équipes d'animation. « je suis capable de »; bilan de fin de séjour personnalisé et convivial.</p> |
| <p>Mettre à <u>disposition</u> des documents, à lire, à regarder, à écouter.</p> | <p>Organiser l'espace pour le confort des enfants, pour un cheminement facilité; (voir projet pédagogique).</p> |
| <p>S'appuyer sur <u>les parents</u>.</p> | <p><u>les informer</u> régulièrement des activités du centre, les recevoir au centre en organisant cette journée.</p> |

Quelques définitions:

- "L'Environnement recouvre les relations d'inter-dépendances existant entre l'homme et les composantes physiques, biologiques, économiques, sociales et culturelles du milieu."
- "La réflexion sur l'Environnement prend appui sur plusieurs disciplines: géographie, histoire, science et technologie, éducation physique et sportive notamment, en utilisant des notions acquises dans le cadre de celle-ci."
- "L'Education pour l'Environnement marque l'idée d'engagement, le souci de défense ou d'aménagement concerté de l'environnement. Elle vise essentiellement à obtenir des modifications d'attitudes et de comportements."

BO du 5/02/2004 : Généraliser l'éducation à l'environnement vers un développement durable :

« Le futur citoyen doit avoir conscience, dès le plus jeune âge, qu'il est un acteur du développement durable : il doit donc être informé et formé comme le prévoit le projet de charte de l'environnement et la stratégie nationale du développement durable. »

BO du 5/05/2005 : Développer l'éducation à la responsabilité.

« L'étude de l'environnement dans la perspective du développement durable doit amener tous les élèves à prendre conscience aussi bien des phénomènes naturels que des phénomènes de société qui interagissent. Cette éducation ne constitue nullement une nouvelle discipline mais doit s'ancrer dans les programmes des disciplines existantes et croiser leurs approches pour prendre en compte les dimensions environnementales, économiques et sociales.... »

BO du 19/06/2008: «Familiarisés avec une approche sensible de la nature, les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde du vivant, à la santé. »

Objectifs généraux du projet du centre:

- Faire du centre un partenaire éducatif privilégié pour les enseignants de Charente, en leur offrant les moyens de réaliser les objectifs généraux des cycles 2 et 3, définis par les Instructions officielles, et les objectifs spécifiques de leur projet de classe et d'école, en situant le contenu de nos interventions suivant un axe citoyen et environnemental .
- Profiter de la spécificité du milieu montagnard pour participer à « une éducation à l'Environnement dans le cadre d'un milieu riche et motivant, en variant autant que possible les entrées dans cet environnement: entrée émotionnelle, esthétique, artistique, scientifique, économique, écologique, sportive, ... »
 - en apportant aux enfants les connaissances nécessaires à la compréhension des situations ou phénomènes liés au milieu nouveau,
 - en les aidant à saisir la complexité des problèmes liés à l'environnement et notamment en intégrant les paramètres « développement durable » et « l'agenda 21 »
 - en les amenant à être citoyens responsables de leurs actes.

Objectifs spécifiques:

- En hiver, offrir à tous les enfants la possibilité de s'initier au ski alpin dans des conditions idéales d'apprentissage et d'appréhender le milieu montagnard en hiver par le biais de sorties sur le terrain à proximité du centre.
- Au printemps, offrir à tous les enfants la possibilité de découvrir les paysages de montagne par la promenade, la randonnée, la pratique du VTC, de l'escalade et d'approcher le milieu plus éloigné du centre: vallées pastorales, vallées du Parc National des Pyrénées, Réserve du Néouvielle...

Objectifs d'attitude: le savoir être pour « vivre ensemble »

Développer l'esprit critique de l'enfant en passant d'une observation sensible et émotionnelle à une observation réfléchie des différents paramètres qu'il aura perçus.

Objectifs de démarches: le savoir faire

- Faire acquérir les méthodes propres à la démarche scientifique et technologique: observer, analyser, expérimenter, communiquer, puis représenter, concevoir, fabriquer, transformer, réinvestir (Cf: *Doc/Référentiel de compétences/Compétence 3*).
- Mettre en place une stratégie dynamique avec:
 - * des temps d'investigation:
 - donner à l'enfant les moyens d'appréhender, de connaître, d'analyser son environnement, c'est-à-dire les éléments de son cadre de vie;
 - prendre conscience des situations qui posent problème dans son environnement;
 - * des temps de structuration, de communication, de travail individuel et en équipe:
 - élucider les causes des problèmes,
 - déterminer les moyens ou les démarches propres à tenter de les résoudre.
 - respecter les apprentissages propres à chaque cycle: *des grands domaines d'activités aux champs disciplinaires.*

- Objectifs de connaissances et de prise en compte de valeurs: les savoirs.

- avec des temps de ré-investissement: élargir les investigations à un autre milieu motivant pour l'enfant, ré-investir les savoirs, confronter les points de vue
- avec des temps d'élaboration des concepts: dégager des valeurs, des notions de responsabilité, de civisme.